



INTERRESSEMENT

OUI A LA SIGNATURE, NON AU MODE DE CALCUL

Les négociations sont arrivées à leurs termes, les organisations syndicales vont devoir signer ou non l'accord pour ces trois prochaines années.

La **CGT** apprécie qu'il y ait enfin une avancée mais reste déçu sur le mode unique de calcul utilisé qui **plafonne** l'intéressement.

Pour rappel :

Résultat d'exploitation Hors prix de transfert, amendes, crédit.	Pourcentage %	Exemple pour 180 MILLIONS D'euros (prévisionnel 2018)
Tranche inférieure ou égale à 100 million €	6%	100 Millions x 6% = 6 Millions
A partir de 100 millions et jusqu'à 500 million €	5%	80 Millions d'€ x 5% = 4 Millions
On divise ensuite par le nombre de salarié, 7700 en 2016	résultat brut	10 Millions / 7700 salariés = 1298 € Brut
Prélèvement 20% de forfait sociale Prélèvement 8% de CSG/CRDS	résultat net	1298 - 20% = 1038€ 1038€ - 8% = 954 € NET
Coût pour l'entreprise 1298€ X 7700 salariés = 9 994 600 millions € RESTE DANS LES POCHEs DE L'ENTREPRISE = 170 005 400 millions €		

il va falloir en vendre des camions pour toucher 2000€ !!!

Ce qui inquiète la CGT : le « BUY BACK »

Il y a quelques années en arrière, la politique commerciale des BUY Back (rachat des véhicules d'occasions) avaient amputé les bénéfices, la direction avait donc fait le choix de récupérer ce manque à gagner sur l'intéressement, résultat :

0€ d'intéressement cette année-là !!!

Avec ce nouvel accord, nous n'avons aucune garantie que cela ne puisse pas se reproduire à l'avenir. D'ailleurs la direction écrit en préambule de l'accord : { L'intéressement est variable d'un exercice à l'autre et peut être nul ! }

Pourquoi la CGT va-t-elle néanmoins signer cet accord ?

Les raisons pour lesquelles la **CGT** a signé sont les suivantes :

- Nous n'avions plus d'accord d'intéressement depuis de nombreuses années, ce qui nous soumettait à une hypothétique prime VEPS dont nous ne connaissions pas les règles d'attributions.
- La **CGT** représente les salariés qui sont en grande majorité favorable à l'intéressement, donc nous vous représenteront par notre signature.

Il n'empêche que le mode de calcul reste à nos yeux parfaitement injustes. **Si nous prenons d'une main les miettes que distribue la Direction, nous emploierons l'autre à continuer à nous battre pour obtenir de meilleures NAO et un meilleur accord dans 3 ans.**

Pour cela, nous appelons chacun d'entre vous à réfléchir et vous poser les bonnes questions. Il faudra nous mobiliser **à chaque appel** des Organisations Syndicales pendant les 3 années à venir afin que la Direction comprenne bien que les salariés réclament et méritent un juste retour sur la richesse créée. Ni plus, ni moins.

Dans trois ans, nous revendiquerons à nouveau une répartition plus juste qui passe par le mode de calcul basé sur le chiffre d'affaire :

EXEMPLE de proposition **CGT** :

$$\begin{array}{ccccccc} \uparrow & & \uparrow & & \uparrow & & \uparrow \\ \text{Chiffre} & - & \text{Seuil de} & = & \text{Base de} & \times & \text{Proposition} \\ \text{d'affaire} & & \text{déclenchement} & & \text{calcul} & & \text{CGT} \\ \hline 5 \text{ milliard} & - & 3 \text{ milliard} & = & 2 \text{ milliard} & \times & 0,0001\% = 2000\text{€ Brut par salarié.} \end{array}$$

BULLETIN D'ADHÉSION		J'ADHÈRE À LA CGT		
Prénom _____	_____		CGT Renault Trucks Bourg en Bresse	
Nom _____	_____			
Adresse _____	_____	Nom du secteur _____	Tel. _____	
Fonction _____	_____	Syndicat _____	_____	
Grade _____	_____	Nom du contact _____	Tel. _____	
Position de rémunération _____	_____	Nom du syndiqué _____	_____	
Établissement _____	_____			
Tel. _____	_____			
E-mail _____	_____			

Ce coupon vous sera demandé lors de la remise de la carte officielle.